



Les manifestants se regroupent aussi bien sur terre (ici devant la préfecture des Côtes-d'Armor) qu'en mer. Hervé Ronne/Rea

« Nous voulons simplement préserver la biodiversité de cette baie. »

cocktail Molotov lancé sur un chantier du projet à Erquy, un vigile qui tombe à l'eau à Saint-Brieuc alors qu'il surveillait une barge ou encore une manifestation devant la préfecture, lundi 3 mai, rassemblant plus de 300 personnes. « Ce n'est pas une opposition de principe contre les éoliennes. Nous avons besoin d'une transition énergétique. Certains nous accusent d'être pro-nucléaire, mais nous voulons simplement préserver la biodiversité de cette baie », continue Typhaine Blanchet. Pourquoi avoir choisi ces eaux-là ? s'interroge toute une profession. « Cela fait des années que l'on préserve collectivement et de manière autonome la ressource halieutique, singulièrement la coquille Saint-Jacques, détaille Grégory Le Droumaguet. Il n'y a que deux jours de pêche par semaine, avec des quotas. C'est aussi une zone de migration pour la seiche et l'araignée. Si leur couloir de migration est modifié, que va-t-il se passer ? »

Au début des années 1980, les habitants de Plogoff popularisaient l'acronyme Nimby – pour « not in my backyard », ou « pas dans mon arrière-cour ». À l'époque, il s'agissait de s'opposer à l'installation d'une centrale nucléaire sur cette commune du Finistère. Quarante ans plus tard, de l'autre côté de la péninsule bretonne, pêcheurs et riverains réactualisent l'expression. Cette fois, la baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) fait office d'arrière-cour. Et, depuis quelques jours, de champ de bataille. Dans ces eaux, à 17 km du cap d'Erquy au sud et à 28 km de l'archipel de Bréhat à l'ouest, doivent être installées 62 éoliennes. Il s'agit de l'un des cinq parcs éoliens offshore soumis au premier appel d'offres étatique, en 2011. Depuis, les résistances locales n'ont fait qu'enfler.

ÉNERGIE

Guerre et pêche en baie de Saint-Brieuc

Dix ans après l'appel d'offres pour la construction d'un parc éolien offshore, le début des travaux a fini de miner les relations entre l'État, le porteur du projet et ses opposants.

Les travailleurs se sentent insultés

Le 7 mai dernier, alors que l'aube illumine l'horizon, environ 70 bateaux de pêche affluent des côtes. Tous convergent vers la zone du futur parc éolien, où se dresse l'*Aeolus*, un immense bâtiment naval. « Nous avons nos trois bateaux sur zone, raconte Typhaine Blanchet, à la tête de l'armement *Nazado*. Ils font 12 mètres, ce sont des boîtes d'allumettes à côté de ce mastodonte. » L'*Aeolus*, chargé de poser les fondations du chantier éolien pour la compagnie Ailes marines, filiale du géant espagnol de l'énergie Iberdrola, est long de 138 mètres. Ce monstre de métal est capable de s'extraire de l'eau grâce à quatre

pylônes auto-élevateurs. Certains chalutiers s'en approchent, d'autres tournent autour. « Nous avons lâché nos fumigènes et nos fusées de détresse, ça s'est passé sereinement », tempère Typhaine Blanchet. Avec son mari et son fils, ils vivent à Erquy et travaillent dans la baie, haut lieu de la coquille Saint-Jacques. L'entreprise familiale pêche également le bulot. « Les futures éoliennes seront en plein dans la zone du bulot. Nous ne pourrons plus y accéder pendant la phase des travaux. Et nous ignorons s'ils seront toujours là ensuite », souligne la cheffe d'entreprise à propos de ces gastéropodes marins.

Les travailleurs se sentent insultés. « Ailes marines ne nous apporte pas les réponses demandées depuis dix ans. Parallèlement,

l'État annonce le début des travaux ainsi que 10 millions d'euros de compensations financières pour les pêcheurs », rapporte Grégory Le Droumaguet, ingénieur auprès du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins des Côtes-d'Armor. Le 14 avril, dans les colonnes d'*Ouest France*, Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, s'en félicitait : « (Les travaux) débiteront au début du mois prochain, pour une mise en service des éoliennes à la fin de l'année 2023. Ce parc sera un nouveau cœur électrique pour la Bretagne. » De quoi fournir annuellement 835 000 habitants en électricité d'origine renouvelable.

Depuis, plusieurs événements ont encore tendu des relations déjà exécrables : un

Un sérieux doute quant à l'utilité du projet

Face à ce flot de questions, Ailes marines tente tant bien que mal de sortir la tête de l'eau. Et met en avant ses concessions : la zone du parc a été légèrement déplacée pour éviter le gisement principal de coquilles, les câbles électriques seront totalement enfouis dans des tranchées sous-marines. Quant aux études d'impact environnemental, la filiale d'Iberdrola les estime suffisantes. « La principale préoccupation restée sans réponse concerne le bruit pendant la phase des travaux », rétorque Grégory Le Droumaguet.

Comme à chaque projet éolien mené à marche forcée, les opposants ont eu le temps d'identifier une flopée de risques pour l'environnement, plus ou moins vérifiables. Quiconque s'arrête sur le site de l'association locale Gardez les caps, à l'origine de plusieurs recours devant la justice, est pris d'un sérieux doute quant à l'utilité d'un tel projet. Le gouvernement a beau tenter de rassurer – il l'a encore fait mercredi 12 mai en postant sur les réseaux sociaux une vidéo pour « démêler le vrai du faux » à propos des éoliennes –, ce type de contenu ne convainc que ceux qui veulent l'être. « Ils ont passé leur vie à l'école, ils savent embrouiller une salle quand ils parlent, ils nous prennent pour des jambons », résume, dégoûté, un pêcheur, avant d'ajouter : « L'État ne lâchera rien, il n'en a rien à foutre de nous. » Participant de l'action du 7 mai, il souhaite rester anonyme. Aussi parce qu'il a peur que ça dégénère. « Je connais des gars qui aimeraient tout faire sauter là-bas. Ça va être chaud. »

LUCAS MARTIN-BRODZICKI